

Directives de PROLINNOVA N°13

Sélection de l'organisation hôte d'une plateforme de pays PROLINNOVA

Dans le cadre du réseau PROLINNOVA, une organisation hôte est une structure appartenant à la plateforme nationale PROLINNOVA (Plateforme Pays, PP) et est disposée à fournir des services administratifs et financiers à la PP. Les fonds et les actifs de PROLINNOVA sont gérés par l'organisation hôte, mais les décisions importantes de la PP en matière de gestion financière et administrative doivent être prises par les membres du Comité National de Pilotage (CNP). L'organisation hôte doit élaborer une procédure pour que les décisions prises par le CNP soient portées à l'attention du responsable de l'organisation hôte, qui peut avoir le pouvoir d'approuver les demandes financières et administratives.

Un représentant de l'organisation hôte (un membre du personnel concerné, de préférence le chef de l'organisation hôte ou quelqu'un qui est à un poste élevé de responsabilité dans l'organisation) devrait être membre du CNP. Le coordonnateur de la PP, qui peut être recruté par le CNP, peut ou non être un membre du personnel régulier de l'organisation hôte. Il peut également être embauché à temps partiel ou à plein temps pour la tâche. Il est membre d'office du CNP et joue le rôle de secrétariat ; cela implique la tenue de tous les documents de PROLINNOVA, des documents d'information et de communication et des communications externes, ainsi que la coordination du réseau et les projets réalisés sous sa couverture. Le représentant de l'organisation hôte dans le CNP aura la mission spéciale de la supervision du coordonnateur de la PP, pour le compte du CNP. Pour faciliter la communication et améliorer les interactions, il est recommandé que le coordinateur de la PP (s'il est recruté) siège dans les locaux de l'organisation hôte. Dans ce cas, l'organisation hôte devrait fournir un bureau au coordinateur de la PP. Cependant, certains peuvent également coordonner d'où ils se trouvent, sans avoir à s'asseoir au bureau de l'organisation hôte.

Le choix d'une organisation hôte appropriée est extrêmement important, car il impacte énormément sur les activités du réseau. Les critères et principes suivants peuvent guider la PP dans le choix d'une organisation hôte appropriée.

Une organisation hôte de PROLINNOVA doit être :

- Une organisation qui partage les principes de PROLINNOVA ; il est préférable de choisir une organisation qui met déjà en œuvre des activités de PROLINNOVA ;
- Une organisation dotée d'une culture institutionnelle flexible et sans complications en matière financière et administrative. Ceci est un facteur clef lors du choix d'une organisation hôte. Les expériences ont enseigné à PROLINNOVA que les organisations non gouvernementales (ONGs) sont souvent plus adaptées sur ce point. Cependant, les membres de la PP qui ne sont pas des ONGs pourraient également être proposés comme candidats au statut d'organisation hôte, à condition que les membres du CNP acceptent à l'unanimité que le système financier et administratif de l'organisation est acceptable ;

- Une organisation dans laquelle au moins un – de préférence plusieurs – des membres de l’organe de direction est très ouvert aux nouvelles approches et à l’innovation dans l’agriculture, en particulier aux principes et approches de PROLINNOVA ;
- Une organisation dans laquelle les dirigeants ont une grande capacité de réseautage et de plaidoyer ;
- Une organisation qui a un bon niveau d’acceptation et de popularité parmi les acteurs potentiels qui pourraient rejoindre le réseau PROLINNOVA dans l’avenir. Si l’organisation hôte a une mauvaise réputation dans les domaines de la finance, de la gestion, de l’administration et des questions similaires, cela aura un effet négatif sur l’élargissement du réseau à de nouveaux membres, et la capacité du réseau à entreprendre et à réussir le dialogue politique ;
- Une organisation qui promeut des approches et des activités qui ne contredisent pas les concepts de PROLINNOVA en matière d’agriculture écologiquement orientée et durable, les approches participatives et les questions de genre ;
- Une organisation qui opère avec les communautés à la base, en particulier dans le cadre de projets pertinents pour les paysans, l’égalité genre et les préoccupations environnementales ;
- Une organisation dotée d’une forte capacité de mobilisation de fonds et bénéficiant d’un grand niveau de confiance auprès de nombreux bailleurs qui soutiennent la recherche et le développement agricoles ;
- Une organisation disposant d’installations Internet et téléphoniques qui fonctionnent bien ;
- Une organisation qui est disposée à contribuer au budget du réseau, au moins, en nature.